



Paris, le 5 février 2013

L'Ordre national des pharmaciens
présente ses deux dernières publications

- **Recommandations sur le respect de la confidentialité des données de patients dans l'usage de l'informatique**
- **Recommandations pour l'aménagement des locaux de l'officine**

Le 5 février 2013, l'Ordre national des pharmaciens a mis en ligne sur son site www.ordre.pharmacien.fr deux nouvelles recommandations à l'attention des pharmaciens.

« Le cadre de l'exercice des pharmaciens évolue. Comment respecter le secret professionnel à l'heure de l'utilisation permanente de l'informatique ? Comment aménager les locaux d'une officine à l'heure des entretiens pharmaceutiques ? Ces deux recommandations apportent des réponses concrètes et visent la progression de la qualité des actes pharmaceutiques. C'est le cœur de la mission de l'Ordre. » indique Isabelle Adenot, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Recommandations sur le respect de la confidentialité des données de patients dans l'usage de l'informatique

Ces recommandations s'adressent notamment aux pharmaciens biologistes, officinaux et hospitaliers. Elles traitent du respect de la liberté et de la personne humaine, notions que l'on retrouve tant dans la déclaration universelle des droits de l'homme, que dans notre code civil et le code de déontologie des pharmaciens.

Il importe en effet de souligner que les données de patients traitées au quotidien par les pharmaciens sont des **données de santé à caractère personnel** (nom, date de naissance, adresse, numéro de sécurité sociale, traitement délivré, résultats de biologie, etc).

Cette publication propose une synthèse des bases juridiques existantes concernant la confidentialité des données et les principes régissant la mise en œuvre de la sécurité des systèmes d'information.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

www.ordre.pharmacien.fr





Elle permettra aux pharmaciens, quel que soit leur métier ou leur lieu d'exercice, d'aller à l'essentiel sur le plan pratique et de procéder à l'évaluation de leur système d'information.

« Le respect de la confidentialité constitue un principe fondamental des règles d'éthique et des codes de déontologie impliquant des devoirs pour les professionnels de santé », souligne Catherine Gonzalez, membre du Conseil national de l'Ordre et responsable de cette publication.

Recommandations pour l'aménagement des locaux de l'officine

Ces recommandations, qui par leur méthode d'élaboration, bénéficient d'un consensus professionnel, sont une mise à jour d'un document datant de septembre 2006. Elles apportent, outre les références réglementaires indispensables, des conseils pratiques applicables à toutes les officines.

« Assurer une prise en charge globale et optimale des patients, améliorer la qualité de la dispensation par une bonne organisation et offrir des conditions d'accueil optimisées ont été au cœur de nos préoccupations lors de la rédaction de ce document. » a déclaré Xavier Desmas, membre du Conseil national, Président de la Commission Exercice Professionnel et co-responsable de la publication (avec Jean Arnoult, président du Conseil Régional de l'Ordre du Nord-Pas de Calais et président du Collège des maîtres de stage).

Cette publication met l'accent sur :

- l'organisation des locaux pour renforcer la qualité d'exercice ;
- le respect de la confidentialité des échanges ;
- l'obligation des pharmaciens de mettre en conformité leurs locaux au regard des nombreux textes en vigueur, notamment l'accessibilité aux personnes handicapées au plus tard le 1^{er} janvier 2015.

« Plus que jamais, nous souhaitons apporter à nos confrères des outils pratiques pour être à la hauteur des attentes des patients ! » explique Alain Delgutte, Président du Conseil central A.

Pour télécharger les deux publications : www.ordre.pharmacien.fr

CONTACTS

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

Presse&Papiers

Catherine Gros – Sophie Matos

catherine.gros@pressepapiers.fr

sophie.matos@pressepapiers.fr

Tél : 01 77 35 60 98

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

www.ordre.pharmacien.fr

